



## Compte rendu de séance

### Séance du 28 Juin 2021

L' an 2021 et le 28 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de Madame FLORES Christiane, le Maire.

**Présents** : Mme FLORES Christiane, le Maire,  
Mmes : DAMION Aleida, GAUBERT Caroline,  
MM : AVRIL Fabien, BERTON Jean-Luc, BOURGEOIS Fabien, GAMARD Eric, NIKITINE Joël

**Absents et excusés ayant donné un pouvoir** : BEAUDOIN Marie-Laure à BOURGEOIS Fabien, OZANNE Marc à AVRIL Fabien, SELVON Christian à GAUBERT Caroline

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

**Date de la convocation** : 21/06/2021

**Date d'affichage** :

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous-Prefecture de MONTARGIS  
le : 28/06/2021

et publication ou notification  
du : 28/06/2021

**A été nommé(e) secrétaire** : GAUBERT Caroline

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mai 2021

**Objet(s) des délibérations**

**Modification de l'ordre du jour :**

- Demande de subvention auprès du Département du Loiret au titre de l'aide des communes à faible population (poêle à granules)
- Désignation des délégués du SIAEP de Lorris

### SOMMAIRE

- Information sur le PLUiH - réunion entre Coudroy, Vieilles-Maisons et Châtenoy,
- Contrat aidé
- Organisation pour les espaces verts en août,
- Demande de subvention auprès du Département du Loiret (vide grenier)
- Entretien des chemins communaux

Questions diverses

### Information sur le PLUiH - réunion entre Coudroy, Vieilles-Maisons et Châtenoy

Intervention de M. Daniel LEROY, maire de Vieilles-Maisons/Joudry suite à la réunion organisée entre les 2 communes le 17/06/2021.

Cette réunion a eu pour but de donner les priorités, les atouts et les besoins, vue que les 3 communes sont déjà liées par le SIRIS et ont des caractéristiques économiques communes, suite à la mise en place du PLUiH. Pour que l'école puisse rester ouverte il y aurait besoin de 13 nouveaux inscrits/an, donc 6 à 7 maisons ou terrains constructibles/an sur les 3 communes.

Le PLUiH impose des règles, qui pénalisent les communes rurales (construire le moins possible en dehors des centres urbains, des bourgs et pas le long des routes, ...)

Daniel LEROY prévoit d'envoyer un courrier aux maires ruraux pour avoir leur avis mais aussi à l'Association des Maires du Loiret.

Les questions qu'il faut se poser : sommes-nous obligés d'accepter et de signer le PLUiH ? Que risque les communes en cas de refus ?

Madame le Maire demande au conseil municipal s'il y a des annotations/ou suggestions à rajouter suite au compte-rendu fait entre les 3 communes avant le 14/07/2021.

Madame le Maire demande au conseil municipal d'approuver le dernier compte-rendu de conseil en date du 25/05/2021.

M. BERTON demande que soit ajouté à la question de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 25/05 concernant la rencontre avec l'Agence Développement et de Réservation Touristique du Loiret le 03/06/2021, il est précisé que cette réunion a été faite et organisée par les candidats repreneurs de l'auberge de Coudroy.

A ce titre il y a eu des participants autres que des administratifs ou des élus locaux. Ainsi M. Pampin, résidant de Coudroy faisant le lien avec un potentiel financeur, a participé à cette rencontre. La réunion a été animée par les éventuels repreneurs et par le Tourisme Loiret. Le projet porté par la commune pour la réouverture de l'auberge par une reprise de bail de l'auberge a reçu le soutien de l'Agence Développement et de Réservation Touristique du Loiret, en attente d'un dossier financier complet.

### Contrat aidé

Madame le Maire a appelé pôle emploi, afin de prendre un contrat aidé pour décharger l'agent communal mais aussi pour qu'il y est quelqu'un durant ses congés. Pôle emploi a proposé une candidature. Madame le Maire a rencontré cette personne, qui travaille tous les matins mais est disponible les après-midis.

Le conseil municipal propose d'embaucher un intérimaire pour le mois d'août 2021.

Madame le Maire va se rapprocher de pôle emploi pour obtenir le contrat aidé.

Mme DAMION propose de faire un bilan afin d'évaluer les besoins de M. MAUGARD pour une embauche dans un temps limité ou toute au long de l'année dans le courant du mois de juillet.

Mme GAUBERT demande si c'est prévu sur le budget en cas d'embauche

Le conseil municipal demande à Madame le Maire de prendre contact avec le candidat et de lui proposer de s'inscrire à SEG et que la mairie l'emploierait via SEG.

Suivant la réponse, une décision sera prise.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

### Organisation pour les espaces verts en août

Aucune organisation n'est prévue

### Demande de subvention auprès du Département du Loiret au titre de l'aide des communes à faible population

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle va solliciter une subvention au Département du Loiret au titre de l'aide des communes à faible population pour l'achat d'un poêle pour le restaurant "Le Relais". Le choix de l'entreprise est :

- SARL SOL FLAMME pour un montant de 8 496,88 € HT,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- adopte le projet,
- autorise Madame le Maire à déposer un dossier de candidature au Département,
- sollicite le soutien financier du Département au titre de l'aide des communes à faible population.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

### **Désignation des délégués du SIAEP de Lorris**

Suite la création du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable entre les communes de COUDROY, LORRIS, NOYERS et VIEILLES-MAISONS qui portera le nom de « Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de LORRIS », Madame le Maire informe le conseil municipal, qu'il faut nommer 2 titulaires et 2 suppléants.

Les 2 titulaires sont :

- M. Marc OZANNE
- Mme Marie-Laure BEAUDOIN

Les 2 suppléants sont :

- M. Christian SELVON
- M. Joël NIKITINE

A l'unanimité (pour : 11                      contre : 0                      abstentions : 0)

### **Demande de subvention auprès du Département du Loiret**

Madame le Maire propose au Conseil d'organiser une prestation pour les habitants de la commune de Coudroy pour le vide grenier organisé le 12/09/2021.

Cette prestation sera animée par M. DELMAS et Mme COLLADANT pour leur spectacle d'un montant de 650,00 € TTC.

Après en avoir délibéré et l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Dans le cadre de l'aide aux communes à faible population, le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Département du Loiret, avec autorisation de préfinancement.

A l'unanimité (pour : 11                      contre : 0                      abstentions : 0)

### **Entretien des chemins communaux**

Madame le Maire propose au conseil municipal de faire intervenir l'entreprise CORTET pour le broyage, le fauchage et l'élagage des chemins communaux pendant la période du printemps et de l'automne.

Le montant du devis est de 823,50 € HT (988,20 € TTC).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable.

Cette délibération est reconduite tacitement mais toutefois elle pourra être modifiée tous les ans si les tarifs changent.

Une convention sera établie entre la mairie et l'entreprise CORTET.

A l'unanimité (pour : 11                      contre : 0                      abstentions : 0)

### **Complément de compte-rendu:**

- Demande de dérogation de Mme PORTET pour l'enfant Nolan PORTET suite l'affectation en ULIS Ecole TFS à l'école Marc O'Neill à Lorris pour l'enfant Kyllian PORTET.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

- La Mairie de Lorris accueillera, en lien avec la Croix Rouge et l'ARS à la Salle Blanche de Castille, un centre de vaccination itinérant du 12 au 16/07/2021 et du 23 au 27/08/2021.

La Mairie de Lorris a besoin d'agents communaux, d'élus ou de bénévoles pour les aider.

- **Congés du personnel** : la mairie sera fermée tout le mois d'août

- Jean-Luc MAUGARD sera en congés du 2 au 22/08/2021 - reprise le 23/08/2021
- Hélène REMBERT sera absente du 06 au 31/08/2021 - reprise le 01/09/2021

### **- Le restaurant "Le Relais" :**

Madame le Maire donne quelques informations :

- les repreneurs ont été reçus le 25/06/2021 à la mairie. Madame le Maire leur avait donné une date butoir pour connaître leur positionnement concernant la reprise du restaurant.

Cette date a été repoussée au 02/07/2021 car ils attendent une confirmation de prêt.

- **Le SIRIS** : 94 élèves inscrits pour la rentrée scolaire 2021 - 2022

**Questions diverses :**

- Mme GAUBERT suggère l'achat d'une pendule pour la salle "Maryse Bastié".  
Réponse : demande prise en compte

- M. GAMARD informe qu'il faudrait boucher les nids de poules situés sur la route en direction du Point de Partage.  
Réponse : il faut recommander de l'enrobé à froid

- M. AVRIL demande d'organiser une commission fleurissement avec la présence de l'agent communal M. MAUGARD. La date retenue, est le 26/07/2021 à 18 h 30.

Séance levée à: 20 : 59

En mairie, le 28/06/2021

Le Maire

Christiane FLORES

